

Rapport d'activité 2010-2011

Avant-propos

L'année universitaire qui vient de s'écouler a été riche en projets et en activités. Loin de les restituer de manière exhaustive, ce rapport d'activité entend mettre en évidence des actions innovantes ou des actions continues qui ont connu de nouveaux développements. C'est pour cette raison qu'un nouveau chapitre consacré au développement durable vient étayer ce rapport, aux cotés des chapitres habituels. En effet, l'université a souhaité donner une place importante à sa politique de développement durable dont un aperçu des actions engagées vous est présenté dans ce rapport.

Le retour sur l'activité d'une année écoulée nous conduit à regarder la nouvelle année. Nous pouvons nous féliciter, dans un contexte parfois peu propice à la poursuite des études de nos jeunes à l'université, de constater à nouveau une augmentation des effectifs étudiants. A ce jour, nous enregistrons une croissance des nouveaux bacheliers (plus de 200) et une augmentation de 4% de l'ensemble des effectifs, malgré une baisse notable en PACES (première année commune des études de santé) due non pas à un recul des néo bacheliers mais à une meilleure réorientation des redoublants. Cette augmentation de l'ordre de 3 à 4%, constante depuis plusieurs années, est encourageante et nous conforte dans notre objectif d'amener 50% d'une classe d'âge au niveau licence.

Avant de vous laisser parcourir ce qui a fait l'activité de notre établissement lors de l'année universitaire 2010-2011, je souhaiterai revenir sur deux dossiers majeurs qui ont mobilisé, tout au long de cette année, notre communauté universitaire.

Il s'agit d'abord de l'évaluation du projet de l'université par l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). L'université renouvelle son projet de développement et, à l'issue de ce processus, conclura un contrat d'établissement avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui habilite l'offre de formation et labellise les unités de recherche de l'université pour la période considérée. L'année 2009-2010 a été consacrée à la préparation de ce projet, l'année 2010-2011 à son évaluation. L'AERES a aussi bien évalué les formations que les unités de recherche et le pilotage de l'établissement.

L'évaluation de l'offre de formation et des unités de recherche étant traitée ci-après, j'évoquerai ici uniquement l'évaluation du pilotage de l'université effectuée par la section des établissements.

La section des établissements a d'abord évalué l'université sur dossier (rapport d'autoévaluation, indicateurs de l'établissement et projet de l'université) puis au cours d'une visite sur place qui s'est déroulée les 12, 13 et 14 avril 2011. Les experts de l'AERES ont rencontré environ 200 personnes : équipe présidentielle, directeurs de composantes, élus des conseils, responsables de services, enseignants-chercheurs, BIATOSS, étudiants, partenaires (collectivités, entreprises...). Suite à cela, un pré-rapport nous a été adressé en juillet, pré-rapport sur lequel l'université a pu réagir. Le rapport définitif, incluant les remarques de l'université, a été mis en ligne sur le site internet de l'AERES le 15 septembre (ainsi d'ailleurs que l'ensemble des rapports d'évaluation de la formation et de la recherche).

L'évaluation de l'université François-Rabelais est satisfaisante. L'AERES souligne que l'université a « su assumer son rôle de plus grand établissement de la Région Centre en développant une politique partenariale originale avec les milieux socio-économiques et les collectivités territoriales ». Le rapport mentionne aussi, notamment, une offre de formations de proximité bien adaptée, complétée par quelques formations qui bénéficient d'une reconnaissance internationale ; un pilotage structuré et participatif ainsi qu'une bonne insertion dans l'environnement urbain.

Bien entendu, l'AERES relève également des points faibles et nous recommande plusieurs pistes d'amélioration : principalement d'accroître notre politique d'alliances et de structurer nos partenariats de recherche internationaux afin de permettre d'atteindre la taille critique nécessaire à une bonne visibilité nationale et internationale ou encore

d'engager une réelle démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en s'appuyant notamment sur les contrats d'objectifs et de moyens que nous avons souhaité mettre en place.

La discussion va désormais s'engager avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour signer un contrat d'établissement qui couvrira 2012-2017.

Il s'agit ensuite des appels à projet dans le cadre des investissements d'avenir. L'université a abordé ces appels à projet comme une réflexion structurante pour l'université en termes de projets. Même si on peut contester le système « grand emprunt » en mettant en avant le risque de voir disparaître les sites ou les établissements de petite taille au profit des gros pôles métropolitains, il était indispensable que l'université se positionne sur les investissements d'avenir. Et l'université a obtenu des résultats probants.

C'est tout d'abord l'obtention du LabEx (laboratoire d'excellence) MAbImprove sur les anticorps thérapeutiques porté par Hervé Watier, en partenariat, notamment, avec les universités de Montpellier 1 et 2. Cette reconnaissance vient conforter le dynamisme scientifique de l'université dans le domaine de la santé. L'ambition du LabEx est de générer des connaissances pharmacologiques nouvelles sur les biomédicaments, en rupture avec l'existant, et de les transformer en savoir-faire et innovations technologiques. L'un des enjeux est de rattraper le retard de la France dans ce domaine puisque plus de 60% des biomédicaments en développement clinique dans le monde sont la propriété d'entreprises nord-américaines. Il bénéficiera d'un financement de 8M€ sur 10 ans.

C'est ensuite la reconnaissance du projet d'EquipEx IBIV classé 65^{ème} sur 100 projets mais, malheureusement non financé. Le projet est porté par Denis Guillauteau, en partenariat avec le CHRU, l'Inserm et le CNRS. Il a pour but de créer un centre de recherche de référence international en imagerie in vivo bimodale et positionner la France parmi les leaders mondiaux dans ce domaine. L'objectif est de démontrer le potentiel d'un appareil strictement hybride TEP-IRM en version corps entier en environnement clinique dans le domaine de l'oncologie et de la neurologie. Ce projet, retravaillé, a été redéposé dans le cadre du 2^{ème} appel d'offre des équipements d'excellence.

Par ailleurs, l'université déposera deux autres projets :

- le premier, l'institut des biomédicaments et des cosmétiques dans le cadre des appels à projet investir dans la formation. L'objectif est de créer le premier institut français des biomédicaments et cosmétiques et un CFA PRES santé & bien-être pour structurer l'offre de formation régionale sur la filière. Le projet est porté par l'université, avec l'IMT, l'université d'Orléans et le CROUS, en partenariat avec les collectivités territoriales et les partenaires industriels (les Pôles de compétitivité Cosmetic Valley et VEGEPOLYS, Polepharma, PharmaValley, le GREPIC et le LEEM). Doté d'un plateau technique innovant unique en France et associant une structure d'hébergement des apprentis sur un site unique, l'IBC doit former aux nouveaux métiers et permettre aux industries pharmaceutiques et cosmétiques de faire face aux enjeux des mutations technologiques, économiques et sociales récentes et à venir dans le domaine des biotechnologies rouges. L'IBC s'inscrit également dans un nouveau projet urbain ambitieux visant à reconverter l'espace des casernes Beaumont-Chauveau et de participer à un projet de mixité urbaine.
- le second, le LabEx Patrimar, porté par le centre d'études supérieures de la renaissance (CESR) de l'Université de Tours et le centre d'études supérieures de civilisation médiévales (CESCM) de l'université de Poitiers sur les études du moyen-âge. Ces deux centres se sont associés pour ce projet qui fait appel aux compétences de 600 chercheurs issus des Laboratoires en Sciences Humaines et Sociales, Sciences et technologies de l'Information et de la Communication et des Sciences de la grande région Centre Ouest (Université François-Rabelais de Tours, Université de Poitiers, Université d'Orléans, Université de la Rochelle). Le projet de LabEx, porté par Philippe Vendrix, développe une appréhension globale des patrimoines matériels et immatériels du Moyen Age et de la Renaissance à travers trois thématiques : la construction d'une société de la communication ; le développement de la pensée et la fabrique du patrimoine occidental.

L'originalité de ce projet est d'associer des laboratoires du domaine des sciences et techniques de l'information et de la communication qui développent des méthodologies innovantes pour la constitution des bases de données et des métadonnées associées et le traitement et l'analyse automatique. Le CESR et le laboratoire informatique de Tours ont d'ailleurs déjà été primés par deux Google Awards 2010.

Enfin, un projet associant ST Microelectronics Tours, l'université de Tours et le CEA de Grenoble a été proposé dans le cadre des appels d'offre recherche technologique et industrielle des investissements d'avenir.

1. – Placer l'étudiant au centre de la politique de formation

1.1. – L'évaluation

Evaluation de l'offre de formation (AERES)

Adressée en octobre 2010 à l'AERES après une importante phase d'élaboration interne pilotée par le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), l'offre de formation de l'université a été évaluée sur dossier. Le rendu des évaluations nous a été envoyé en avril 2011, avant la visite de la section des établissements de l'AERES.

D'une manière générale, l'offre de formation a été bien accueillie car l'AERES souligne « une offre de formations de proximité bien adaptée, complétée par quelques formations qui bénéficient d'une reconnaissance internationale ».

Toutefois, l'université n'échappe pas à certaines critiques, notamment sur l'offre de formation de licence. L'AERES met en avant une insuffisance dans le suivi des étudiants et la mise en place d'indicateurs. Notons tout de même que cette remarque n'est pas spécifique à l'université de Tours mais a été énoncée par l'AERES à l'encontre de tous les établissements.

Les notations des formations sont les suivantes :

Licence : 6 A et 16 B

Licences professionnelles : 1 A+ ; 7 A ; 11 B et 1 C

Masters :

- mentions : 8 A ; 10 B et 3 C

- spécialités : 1 A+ ; 37 A ; 34 B et 7 C

Il convient de préciser que les diplômes évalués C reprennent les remarques émises en interne par le CEVU au moment de la préparation de l'offre de formation. Un travail est engagé en interne pour restructurer ces formations. En effet, celles-ci ne seront pas habilitées par le ministère si l'université ne tient pas compte des remarques formulées par les évaluateurs.

Evaluation des enseignements

Afin de rendre effective et globale l'évaluation des enseignements à l'Université François Rabelais, un groupe de travail a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 14 octobre 2009.

La démarche adoptée s'est fondée sur les expériences, fort diverses, constatées dans les différentes composantes de l'Université. Le choix de l'application EvaSys, testée par des filières volontaires de l'établissement a été entériné et l'OVE est chargé d'en assurer le suivi technique.

Des réunions en mode projet ont été régulièrement organisées, afin de définir les objectifs à réaliser dans le cadre du contrat 2008/2012, les moyens (techniques et humains) devant être mis en œuvre, les calendriers des évaluations, l'information et la mobilisation des équipes pédagogiques...

L'objectif assigné est que l'ensemble des UE/EP des mentions de Licence soit évalué entre janvier 2009 et mai 2012.

A ce jour, toutes les composantes de l'Université, à l'exception de l'UFR Médecine, ont organisé des évaluations. Le taux d'évaluation des années d'études est en constante augmentation : 92,8% au 2ème semestre 2010/2011.

Des correspondants EvaSys ont été nommés dans chaque composante : un duo personnel administratif/enseignant-chercheur est chargé de choisir, en accord avec les équipes pédagogiques les UE/EP à évaluer chaque semestre, d'en communiquer les références précises à l'OVE et de centraliser en fin de procédure les évaluations effectuées afin de les transmettre à l'OVE pour traitement. Actuellement, une réflexion est en cours pour affiner et préciser les missions de chacun dans ce processus.

Pour les questionnaires permettant l'évaluation par les étudiants, le groupe de travail s'est mis d'accord sur une liste de 10 questions communes à l'ensemble de l'Université François Rabelais ; chaque filière peut présenter 10 questions spécifiques. L'évaluation peut être soit électronique, soit version papier, au choix des filières. La majorité d'entre elles ont opté pour la version papier, soit en raison de l'importance des effectifs, soit afin d'assurer la participation des étudiants. Dans l'un et l'autre cas, les évaluations se déroulent avant les examens, afin qu'elles portent réellement sur les enseignements et non sur les examens eux-mêmes.

Le résultat des évaluations est communiqué uniquement à l'intéressé, le directeur de l'UFR et/ou le responsable du département n'ayant communication que de la courbe globalisant les réponses sur l'ensemble des évaluations UE/EP réalisé. Les résultats individuels des évaluations doivent servir à l'amélioration pédagogique des maquettes et des méthodes d'enseignement, à la cohésion des équipes pédagogiques, à la promotion de l'auto évaluation.

Les UE/EP non encore évalués en cette rentrée 2011/2012 le seront, dans la mesure du possible au cours de l'année. La mise en place de ces évaluations a d'ores et déjà débuté.

1.2. – Les parcours de formations

Enjeux et limites de l'approche par compétences

Comme annoncé lors du congrès du mois de septembre 2010, le CEVU a travaillé sur l'expression des compétences développées dans les différents diplômes proposés par l'université.

La commission permanente du CEVU réunie le 17 novembre 2010 a proposé la mise en place d'un groupe de réflexion piloté par Catherine Guillaumin et Hervé Breton (département des Sciences de l'Education). Le groupe de réflexion est constitué des correspondants des Unités de Formation et de Recherche, des membres de la commission permanente du CEVU, d'étudiants.

La mission de ce groupe a été de susciter la réflexion sur les enjeux et limites des approches compétences puis d'accompagner à la mise en valeur des compétences développées au sein de nos filières. L'activité doit se terminer en mars 2012 par la production d'un document de synthèse.

Le jeudi 16 décembre, une réunion du groupe a permis de définir les points suivants :

- Le projet porte sur la mise en valeur des compétences développées dans leur pratique d'enseignement par les enseignants-chercheurs de l'université. La réflexion est centrée sur les compétences visées au cours de la formation et acquises en fin de formation par les étudiants.
- Ces compétences seront abordées, successivement, à partir de trois points de vue : celui des enseignants-chercheurs, celui des étudiants, celui des professionnels.
- A terme ce travail contribue à l'expression des compétences développées dans les différents diplômes, de niveau master, proposés par l'université.
- La méthode se fonde sur un accompagnement des différents groupes favorisant
 - la délibération sur les enjeux et les limites de l'approche par compétence à l'université
 - la formalisation des compétences développées par les étudiants lors de leur formation
 - un travail interdisciplinaire

La réflexion porte, dans un premier temps, sur le niveau master (24 mentions et 73 spécialités dans 4 domaines).

Un bilan d'étape a été présenté au CEVU du 27 juin 2011.

Les groupes développent des méthodes différentes. A titre d'exemple, le groupe STS est parti sur la construction d'une arborescence des compétences développées par les étudiants et visées par les enseignants à l'issue de la formation. La réflexion du groupe

DEG s'est orientée sur la spécificité du métier d'enseignant-chercheur avec une hypothèse de travail : il existe dans la pratique professionnelle des enseignants-chercheurs des compétences mobilisées qui sont proches de celles visées dans la formation préparant au master.

Internationalisation de l'offre de formation

Dans le cadre de la stratégie d'internationalisation de son offre de formation, l'Université François Rabelais de Tours a développé tout un ensemble d'outils pour la favoriser.

Une charte de qualité pour les diplômés en partenariats internationaux (DPI) a par exemple été rédigée et adoptée. De plus, un guide de mise en place de doubles diplômes a été conçu et mis en ligne sur Internet pour aider les porteurs de projet à se poser les bonnes questions à chaque étape du processus, pour baliser le cadre pédagogique, administratif, juridique et financier de leurs projets. Enfin, afin de faciliter la mise en place de DPI avec nos partenaires non européens, un dispositif d'aide financière à la mobilité hors Europe de nos enseignants-chercheurs a été mis en place début 2011 ; au vu du succès de ce dispositif, deux appels d'offre internes sont maintenant prévus chaque année (au début de chaque semestre), les mobilités soutenues devant prioritairement croiser recherche et formation.

Depuis l'année 2009-2010, cinq programmes de formation en anglais sont proposés par l'Université de Tours : deux programmes de niveau master d'un semestre (dans les domaines de l'informatique, et de la mécanique et conception des systèmes) et trois programmes d'une année de niveau master 2 (dans les domaines de l'aménagement, de l'informatique décisionnelle, et de la gestion des ressources humaines). Cette année 2010-2011, une première promotion de neuf étudiants étrangers a suivi et obtenu le master « Urban and Regional Planning » proposé par le département d'aménagement de Polytech/Tours. De plus, neuf étudiants étrangers ont été accueillis au département mécanique de Polytech/Tours pour suivre le semestre d'études « Mechanics and System Design ». Ces formations en anglais ont bénéficié du programme de coopération existant entre la Région Centre et l'Etat du Tamil Nadu en Inde. En effet, parmi les 18 étudiants étrangers reçus, 15 venaient du Tamil Nadu, et plus particulièrement d'universités partenaires de l'Université de Tours (Anna University, SRM University et VIT Vellore). Grâce à l'aide financière de la Région Centre, tous ces étudiants indiens ont pu bénéficier d'une bourse de mobilité entrante d'un montant de 650 € par mois. La promotion de nos formations est assurée toute l'année au Tamil Nadu par un personnel de la Région Centre installé à Chennai.

Depuis plusieurs années, l'université de Tours dépose des dossiers de candidatures à l'appel d'offre européen Erasmus Mundus. Cette année 2010-2011, le projet déposé par le département d'informatique de l'UFR Sciences et Techniques fait partie des 30 projets retenus (sur 177 déposés). Ce programme, dont la réunion de lancement aura lieu à Berlin les 15 et 16 septembre 2011, prévoit l'ouverture à la rentrée 2012-2013 d'un master « Information Technologies for Business Intelligence » (IT4BI). Il sera délivré conjointement par l'université Libre de Bruxelles (coordinateur du projet), l'université François Rabelais Tours, l'Ecole Centrale de Paris, l'université Polytechnique de Catalogne à Barcelone et l'université Technologique de Berlin. L'objectif principal de ce master est de former des informaticiens capables de concevoir des outils d'aide à la décision pour les décideurs des grandes entreprises de demain. De nombreux partenaires sont associés à ce master : éditeurs de logiciels (SAP, SAS et IBM), sociétés de service spécialisées (Apside, Umanis, Hotus, Lantares, Everis), services R&D de grandes entreprises (EDF R&D, Euranova, Vico R&C) et des organismes de recherche nationaux (INRIA en France, FZI en Allemagne). Le label Erasmus Mundus permettra d'attirer à l'université de Tours (au cours des deuxième et quatrième semestres du master IT4BI) des étudiants étrangers de haut niveau, des bourses d'un montant de 1000 euros par mois étant notamment proposées aux étudiants étrangers hors Europe.

Enfin, A la rentrée 2010-2011, un parcours complémentaire intitulé « Politiques et Relations Internationales » a été ouvert au sein de l'UFR Lettres et Langues. L'objectif du parcours est à la fois d'offrir une ouverture culturelle par une approche transversale des problématiques du monde contemporain, de renforcer la formation interdisciplinaire et linguistique des étudiants dans l'optique d'une poursuite d'études (un tiers à la moitié des enseignements environ sont dispensés en anglais) et de favoriser l'ouverture internationale de l'université François Rabelais (un tiers des places est réservé à des étudiants étrangers d'échanges qui se joignent aux étudiants du Parcours). L'équipe pédagogique rassemble des enseignants issus d'UFR et de formations variées (lettres, langues, histoire, sciences politiques, droit, journalisme) afin d'assurer aux inscrits la pluridisciplinarité et l'ouverture souhaitées. Les étudiants suivent des enseignements en histoire et civilisation, géopolitique et relations internationales, institutions politiques et droit constitutionnel. La première année est consacrée à l'acquisition des savoirs fondamentaux pour des non-spécialistes, la seconde et la troisième à l'approfondissement des thématiques essentielles à la compréhension des problématiques internationales actuelles.

Pour l'année universitaire inaugurale, 39 étudiants des divers départements de l'UFR lettres et langues se sont inscrits et ont suivi les cours de cette formation complémentaire. 14 étudiants venus d'université partenaires se sont inscrits et ont suivi au moins l'un des enseignements proposés. L'année 2011-2012 voit l'ouverture de la seconde année de formation (L2).

Le CLES (Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur)

Notre établissement a obtenu en mai 2011 l'habilitation ministérielle pour la certification CLES. Cette habilitation nous permet de délivrer les certifications CLES de niveaux 1, 2 et 3 dans les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais.

Cette année la certification CLES2 a été proposée sur la base du volontariat aux étudiants de L3 des UFR Droit Economie Sciences Sociales et Sciences et techniques qui ont bénéficié des Centres de Ressources en Langues depuis le L1. Elle a été également proposée, toujours sur la base du volontariat, aux étudiants de M1 et M2 préparant des masters « métiers de l'enseignement ». 156 étudiants se sont présentés à la certification (125 en anglais, 27 en espagnol et 4 en allemand). Le taux de réussite global est de 31,5% et il monte à 50% pour les étudiants de L3 (le taux de réussite national était de 39% en 2010). Pour que cette certification soit possible, les enseignants concernés ont reçu une formation à l'habilitation CLES.

En 2011/2012, deux sessions de certification seront organisées. La certification, gratuite pour nos étudiants, sera ouverte aux personnes extérieures à l'Université.

1.3. – Les préparations aux métiers de l'enseignement

Master métiers de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de l'accompagnement (MEEFA)

La particularité du Master MEEFA de l'université de Tours co-habilité avec l'université d'Orléans est que la mention se décline en 2 spécialités contre une seule à Orléans : spécialité Enfance et petite enfance (EPE) et la spécialité Adolescence et Accompagnement Educatif (AAE). Le travail mené en concertation avec les collègues de l'université d'Orléans et les collègues des différents sites des IUFM, a permis d'élaborer une maquette offrant une formation pluridisciplinaire ainsi qu'une initiation à la recherche et une découverte de milieux professionnels par le biais de stages (établissements scolaires, associations, entreprises).

Au cours de cette 1^{ère} année, le conseil de perfectionnement (un seul pour les 2 universités) a continué à faire évoluer la maquette. Il en a résulté une répartition différente des enseignements et surtout une réflexion sur la « place » des étudiants non admissibles au cours du S4. Les passerelles proposées aux étudiants se sont avérées inadaptées car intervenant trop tard dans le master. Le conseil de perfectionnement a

donc demandé aux différents sites du Master de proposer une option de 80h en remplacement des enseignements préparant l'oral du concours.

Sur les 94 inscrits en M1 EPE, 80 étudiants ont validé leur année, 4 ont abandonné, 3 se sont réorientés vers les diplômes avec lesquels nous avons des passerelles, 7 ont échoué.

75 étudiants se sont inscrits en M2 MEEFA. 1 a été accepté dans un autre master
Sur les 13 inscrits en M1 AAE, 9 ont validé leur M1 et se sont inscrits en M2, 2 ont abandonné, et 1 redouble son M1.

115 étudiants se sont inscrits en M2, ce qui représente un grand nombre d'étudiants. Cela peut s'expliquer par le fait que tous les étudiants qui étaient inscrits à l'IUFM l'année précédente et qui avaient été ou non admissibles au CRPE ont été pris en M2. 113 étudiants ont validé leur Master et 2 ont démissionné.

50 étudiants de M2 ont été admissibles au concours CRPE et 27 admis au concours.

Seuls les étudiants admissibles ont eu un stage rémunéré de 4 semaines en responsabilité. Les étudiants non admissibles ont eu la possibilité de faire un stage de pratique accompagnée en établissement scolaire, un stage dans une école à l'étranger ou un stage hors éducation nationale.

Les compétences multiples acquises par les étudiants de ce Master devraient leur permettre de s'intégrer dans des filières professionnelles proches de la formation, de la conception et le développement d'outils pédagogiques et dans l'accompagnement socioéducatif. Le retour des professionnels qui ont accueilli nos étudiants dans le cadre du projet collectif est très positif. Pour 4 étudiants (sur l'académie Orléans Tours) cela s'est concrétisé par un contrat d'embauche.

Masters métiers de l'éducation et de la formation (MEF)

L'enjeu était d'élaborer des maquettes de master MEF conciliant une double exigence : assurer aux étudiants un enseignement universitaire de haut niveau (incluant un enseignement à et par la recherche) et les préparer à réussir un concours de recrutement difficile. Cela consistait aussi à créer des rapports de travail étroits et confiants, fondés sur un respect mutuel, entre l'université de Tours, l'IUFM (composante de l'université d'Orléans-Tours) et aussi le rectorat.

Les masters mis en place présentent des maquettes qui comportent toutes trois volets, correspondant à des enseignements de même exigence scientifique et portant sur les savoirs académiques, les connaissances et compétences en didactique et la formation professionnelle transversale. D'autre part, des relations professionnelles apaisées, confiantes et efficaces ont été établies entre les différents intervenants pour travailler ensemble, au service des étudiants.

Sans ces liens, la mise en œuvre de cette première année de mastérisation n'aurait pu être assurée d'une façon qui a donné satisfaction à tous les étudiants, selon leurs propres témoignages.

Neuf masters MEF ont été mis en place en lettres et langues (allemand, anglais, espagnol, lettres), arts et sciences humaines (histoire, musicologie), sciences et techniques (mathématiques, physique-chimie) et droit, économie et sciences sociales (géographie)

Les résultats obtenus au Capes sont les suivants : sur 131 inscrits, il y a 103 admissibles et 56 admis.

2. - Favoriser l'excellence scientifique

2.1. – Evaluation de l'offre de recherche (AERES)

Les retours des évaluations par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) des bilans et projets des unités de recherche et d'école doctorale de l'Université ont eu lieu durant le premier semestre de cette année 2011. Vingt-neuf projets d'unités de recherche avaient été déposés pour évaluation, dont deux communes avec l'Université d'Orléans, deux communes avec l'Université de Poitiers et une commune avec l'Université de Rennes 2. Quinze projets visaient de plus la création d'unités mixtes avec les EPST (neuf CNRS, quatre Inserm et deux INRA). L'évaluation de nos unités a été positive pour l'ensemble des secteurs recherche avec une progression nette, par rapport à la dernière évaluation (2007), dans les domaines des sciences de la vie et de la santé et dans celui des sciences humaines et sociales.

Les notations des équipes de recherche sont les suivantes : 5 A+ ; 15 A ; 12 B et 1 C (pour 2 A+ ; 18 A ; 13 B et 4 C lors de l'évaluation précédente).

Suite à l'évaluation de l'AERES, un travail de réorganisation des projets sera proposé dans les secteurs droit, économie et histoire.

Le bilan de nos deux écoles doctorales Sciences Humaines et Sociales (SHS) et Santé Sciences et Technologie (SST) a également été très positif.

L'évaluation des projets d'écoles doctorales communes avec Orléans est plus mitigée. Concernant SST, le projet de trois écoles doctorales, communes avec l'Université d'Orléans, sera retenu (Santé, Sciences Biologiques, Chimie du Vivant ; Mathématiques, Informatique, Physique Théorique ; Ingénierie des Systèmes, Energétique, Matériaux Sciences de la Terre et de l'Univers). Le domaine SHS verra la reconduction de son école doctorale monosite.

Cette évaluation positive de notre recherche constitue une base solide sur laquelle va maintenant s'appuyer la négociation de la partie recherche du contrat d'établissement avec le ministère et les organismes de recherche.

2.2. – Les financements par projets

Le préciput de l'agence nationale de la recherche

Conformément à l'article L.329-5 du Code de la Recherche, qui dispose qu'« une partie du montant des aides allouées par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre des procédures d'appel d'offres revient à l'établissement public ou à la fondation reconnue d'utilité publique dans lequel le porteur du projet exerce ses fonctions. », l'Agence nationale de la recherche verse, dès le début de l'année 2008 pour les projets sélectionnés dans le cadre de sa programmation 2007, un « préciput » aux établissements hébergeant les équipes opérant les projets.

Le montant forfaitaire du préciput est fixé pour 2008 à 11 % des aides attribuées par l'ANR aux projets de recherche. Ainsi la dotation du préciput aux établissements traduit leur activité de recherche sur les projets ANR financés.

Evolution du préciput :

2006	54 601 €
2007	260 950 €
2008	288 684 €
2009	155 862 €
2010	249 375 €

Le fonds unique interministériel (FUI)

Le fonds unique interministériel est un programme destiné à financer les projets de recherche et de développement collaboratifs des pôles de compétitivité.

Deux projets ont été déposés au 12^{ème} appel du FUI et acceptés :

- TEDECAD, « Transient Elastography Dedicated to Cosmetology And Dermatology », projet porté par la société ECHOSSENS, labellisé par les pôles Medicen et Cosmetic Valley. L'équipe 5 de l'U930 est partenaire.
- Premium ADCC, projet porté par la société CleanCells, labellisé par le pôle Atlanpole Biotherapies. Le GICC est partenaire.

Les appels à projet Région Centre

Dans le cadre de son partenariat avec les universités et les organismes de recherche, la Région Centre a décidé, pour la première fois cette année, de distinguer deux types de dispositifs de soutien à la recherche : un dispositif nouveau portant sur des projets de recherche dits « d'initiative académique » (APR-IA), positionnés en termes de thématiques scientifiques et reliés aux priorités scientifiques des établissements, et un dispositif situé dans la continuité du soutien à des projets de recherche « d'intérêt régional » (APR-IR), d'avantage positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités régionales.

Concernant le soutien à la recherche d'initiative académique, la Région a confié au Conseil d'administration du PRES Centre - Val de Loire Université la mise en place des procédures d'appel à projets et d'arbitrage pour la sélection des différents projets. L'appel à projet d'IA 2011 comportait 5 lignes éligibles : les projets intégrés dans un projet existant déposé au titre des "Investissements d'avenir", les projets de collaboration entre plusieurs laboratoires en Région Centre, les projets "mono-laboratoire", les projets d'équipement et les projets d'accueil de post-doctorants. Le dispositif 2011 revêtait un caractère transitoire. Il sera amené à évoluer, avec l'installation des instances décisionnelles et des structures opérationnelles du PRES, notamment grâce à la mise en place de son Comité d'orientation stratégique et de sa Commission recherche. Ce premier appel à projet a connu un franc succès puisque, 112 propositions ont été déposés dont 61 projets de recherche, 21 projets d'équipements et 30 projets de post-docs, pour un financement total d'environ 3,1M€. Un comité scientifique composé des représentants des établissements et des organismes de recherche de la Région Centre a finalement retenu pour financement 13 projets portés par des unités de l'Université François Rabelais de Tours, dont 7 projets recherche, 2 projets d'équipement et 4 projets de post-docs.

2.3. – Optimisation de la gestion financière

La taxe sur la valeur ajoutée

Au sein des universités, certaines activités (formation et activités culturelles) sont exonérées de la TVA, mais d'autres ne le sont pas, c'est le cas des activités de recherche. Toutefois, il est possible de récupérer la TVA si ces activités de recherche sont valorisables, c'est-à-dire si elles peuvent donner lieu à la réalisation d'une prestation payante pour le compte d'une personne publique ou privée.

Depuis janvier 2011, l'université récupère la TVA. Le cumul de ces opérations ainsi que les possibilités de récupération de la TVA sur des opérations plus lourdes (opérations immobilières concernant la recherche) pourraient permettre à l'université de dégager une économie de plus d'un million d'euros par an.

Les marchés publics

Afin de faciliter le travail des laboratoires et de leur donner plus de souplesse au quotidien, le règlement intérieur des marchés publics de l'université a été modifié en intégrant des seuils particuliers revus à la hausse pour les achats liés à l'ordonnance recherche. Ainsi, la mise en concurrence (demande de trois devis) n'est imposée qu'à partir d'un montant de 20 000€ ht et l'avis d'appel public au-delà de 50 000€ ht.

Les cartes d'achat

Pour optimiser et simplifier le traitement des commandes publiques, l'Université a décidé de recourir au paiement par carte d'achat depuis le 4 mars 2010. Un outil de gestion en ligne est mis à disposition du titulaire de la carte et de l'Agence comptable. L'usage de la carte d'achat est encadré et se limite aux achats sur Internet d'un montant maximum de 2 000€ sans restriction de fournisseurs.

A la fin de premier semestre 2011, 7 contrats « Carte achat public » ont été ouverts dans les laboratoires de recherche.

Le nombre de transactions est passé de 18 en 2010 à 87 pour le 1^o semestre 2011.

3. - Dynamiser la vie universitaire

3.1. – Renforcer le sentiment d'appartenance

Les 40 ans de l'université

Célébration exceptionnelle qui a rythmé toute l'année 2010 avec un point d'orgue en octobre longuement relaté dans le rapport d'activité de l'an dernier, les festivités des 40 ans de l'université se sont terminées le 13 décembre 2010 au cours d'une manifestation réservée aux personnels de l'université. Après l'illumination du site des Tanneurs (feu d'artifice financé par la Fondation Rabelais), 380 personnels de l'université se sont retrouvés pour un dîner convivial dans la salle des fêtes de la mairie de Tours. Moment d'échange et de rassemblement, cette soirée a été particulièrement appréciée.

Les remises de diplômes et de distinctions

L'université, ses composantes, départements et équipes pédagogiques se mobilisent chaque année afin d'honorer les étudiants diplômés. Traditionnellement organisées dans les instituts universitaires de technologie (IUT), à la faculté de médecine et à l'école polytechnique universitaire, les cérémonies de remise des diplômes se généralisent depuis plusieurs années (master biotechnologie et droit, master psychologie du travail et des organisations, masters de l'institut d'administration des entreprises...) et se développent (l'UFR de droit, économie et sciences sociales honorera ses diplômés en fin d'année). La cérémonie de remise des diplômes de doctorat, plus haut grade universitaire, qui se tient en début d'année lors de la cérémonie des vœux aux partenaires, est désormais un temps fort de la vie universitaire.

Cette année, et pour la première fois, l'université a organisé une cérémonie de remise des insignes des palmes académiques (3^{ème} distinction nationale après la légion d'honneur et l'ordre du mérite) aux personnels nommés ou promus en 2010, au cours d'une cérémonie des vœux aux personnels mise en place, elle aussi, pour la première fois. Les récipiendaires se sont vu remettre leurs insignes par le recteur de l'académie, chancelier des universités.

N'oublions pas non plus chaque année, lors de la réunion de rentrée en septembre, l'hommage rendu à certains personnels emblématiques de l'université qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Ces cérémonies de remises de diplômes ou de distinctions sont un acte de reconnaissance important des mérites de nos étudiants et de nos personnels qui ont pour but de renforcer le sentiment d'appartenance à notre institution.

L'information et la communication

Le renforcement du sentiment d'appartenance implique aussi que chacun s'approprie son université. Pour ce faire, il faut permettre à tous de mieux connaître son établissement et de disposer facilement des informations pertinentes. La transmission des informations et l'amélioration de la communication interne sont des sujets délicats dans une structure complexe comme l'université. Deux projets, l'un existant depuis la rentrée 2010, l'autre en finition et opérationnel en novembre 2011, s'inscrivent dans cette dynamique. Il s'agit d'abord du nouveau système de messagerie « Zimbra » intégré à l'ENT. Ce système offre de nouvelles fonctionnalités permettant de partager des données, notamment son agenda. Il s'agit ensuite de la refonte de l'intranet de l'université. Engagé depuis un an, le nouvel intranet sera livré en novembre et proposera une nouvelle interface dynamique administré par un réseau de contributeurs. Il poursuit un double objectif : être un outil d'information et de communication et être un outil utile de gestion.

3.2. – La politique de handicap

L'université de Tours a réaffirmé, dans son projet d'établissement, sa vocation d'université citoyenne, aux valeurs humanistes. Cette vocation doit se traduire, notamment, dans l'intérêt qu'elle porte aux questions de handicap. De manière concrète, l'université de Tours souhaite offrir aux lycéens handicapés la possibilité d'accéder à l'université et d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur qui lui permettra de s'insérer dans le milieu professionnel. Elle désire également offrir aux personnes handicapées (enseignants-chercheurs, enseignants et BIATOSS) une place dans le monde du travail, en les accueillant dans les différents services de l'université.

Pour réaliser ces objectifs ambitieux, l'université de Tours s'est dotée d'une mission handicap composée de 4 personnes. Cette mission a réalisé une carte stratégique, qui prend la forme d'une véritable feuille de route pour les années qui viennent.

Un comité de pilotage, présidé par Bénédicte Delaunay, s'est réuni à deux reprises (en mai et en juillet). Quatre groupes de travail ont été constitués et ont pour mission d'élaborer des propositions dans différents domaines :

- Favoriser l'accueil et améliorer l'accompagnement des étudiants pendant le cursus ;
- Aider à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études ;
- Diffuser une culture du handicap ;
- Impulser une politique RH et promouvoir le recours aux ESAT.

3.3. – L'amélioration de l'accueil

Les délégations étrangères

Les festivités du quarantième anniversaire de l'université furent l'occasion d'accueillir plus d'une trentaine de représentants de nos universités partenaires à travers le monde (Présidents et Recteurs, Vices Présidents, Responsables des relations internationales d'une vingtaine d'établissements).

L'Europe était largement représentée : université de Lodz et Uniwersytet Jagiellonski de Cracovie (Pologne), Ruhr Universität de Bochum et Université de Cologne (Allemagne), Instituto Politécnico de Coimbra (Portugal), université catholique de Louvain (Belgique) et University of Manchester (Grande Bretagne), mais aussi le Maroc (université Moulay Ismail de Meknes), le Liban (Université Saint Joseph de Beyrouth), la Russie (l'Académie de la fonction publique de la région Basse Volga à Saratov, l'Université d'Etat et l'Académie de la fonction publique de Saint Pétersbourg), les Etats-Unis (avec les représentants permanents à Tours de Bowling Green State university, de Bucknell University, de Davidson College), le Québec (université de Laval) , la Chine (Beijing University of Technology), le Japon (Institut de Konan), et l'Inde, notamment nos universités amies du Tamil Nadu (Anna University / Chennai, University of Madras, IIT Madras) étant présentes.

Une convention de coopération avec l'Académie de la Fonction Publique de Saint Pétersbourg et l'université F Rabelais fut également signée à cette occasion.

Nos hôtes ont pu assister à l'ensemble des événements ouverts à tous, dont la cérémonie de remise des distinctions Honoris Causae, ainsi qu'à plusieurs visites culturelles et historiques, à deux cérémonies officielles à la Mairie et à la Préfecture, organisées en leur honneur. L'après midi de travail et d'échanges organisé par les composantes pour leurs partenaires privilégiés a été particulièrement apprécié de nos invités internationaux, qui ont fait part de leur satisfaction et de leur intérêt.

Le parrainage des étudiants étrangers

Le parrainage étudiant a été mis en place depuis 2005 et consiste à mettre en relation un étudiant tourangeau volontaire avec un étudiant d'échange international.

L'étudiant de l'université F Rabelais accepte de guider l'étudiant étranger dans ses démarches universitaires, de l'intégrer dans certaines de ses activités ou ses loisirs, de l'assister dans sa découverte de Tours et de la vie quotidienne en France. Cet échange est profitable à chacun, crée du lien et favorise le partage d'expériences, aide à la préparation de sa propre mobilité sortante. L'année 2010-11 fut particulièrement propice à ce tutorat puisque chaque semestre, 200 binômes ont été formés.

L'ouverture de la BU le samedi

Il a été convenu d'ouvrir la Bibliothèque de Lettres et Sciences Humaines le samedi après-midi jusqu'à 18h30 portant son ouverture hebdomadaire à 62h sur une période allant de novembre à avril.

Cette opération a permis aux étudiants de toute l'université de bénéficier de bonnes conditions de travail sur ce créneau horaire.

Le succès a été immédiat tant cela répondait à une demande forte.

On a pu enregistrer une fréquentation moyenne de 542 entrées avec un pic atteignant le chiffre de 903. Les étudiants provenaient de tous les sites de l'université.

L'objectif est également de mieux se conformer au rythme de la scolarité. En 2011-2012, cette ouverture se prolongera en mai qui correspond aux périodes d'examen pour la majorité des étudiants.

3.4. – L'ouverture culturelle

Pour sa neuvième résidence d'artiste, l'université de Tours a accueilli en 2010-2011 Marc-Antoine Mathieu, auteur de bandes dessinées, scénographe et artiste. Il a animé d'octobre 2010 à avril 2011 un atelier consacré au détournement d'images. Les soixante-deux travaux présentés lors de l'exposition qui s'est tenue à l'université en avril 2011 témoignent d'une exceptionnelle richesse de propositions et d'une puissance graphique étonnante. Par ailleurs, le travail de l'atelier a été rythmé par six conférences publiques proposées par des auteurs ou des théoriciens de la bande dessinée, ainsi que par deux projections publiques et par une exposition d'Étienne Lécroart. Ce succès très concret permet de mettre en évidence les atouts spécifiques que l'université peut mettre au service de ce type d'aventure : le temps de la réflexion, l'enracinement dans la pédagogie, l'ouverture sur la recherche.

L'enracinement dans la pédagogie est un facteur essentiel de la réussite de la résidence : depuis plusieurs années, de nombreux enseignements portent sur les images narratives, l'histoire de la bande dessinée, l'album pour enfants, le cinéma d'animation. L'atelier animé par l'artiste s'est trouvé articulé à cinq cours différents (en licence, en master recherche, ou en master professionnalisant). Les propositions pratiques imaginées par Marc-Antoine Mathieu ont ainsi pu recouper les propos théoriques qui animaient ces enseignements, et les invités de la résidence sont intervenus dans plusieurs d'entre eux.

L'ouverture sur la recherche était déterminée par le fait que l'atelier lui-même se présentait comme un laboratoire, un lieu d'expérimentation sur les images. Tout au long de l'année, un séminaire de méthodologie animé par un laboratoire de l'université (l'équipe INTRU) a accompagné le travail de l'atelier : là encore, les passerelles ont été nombreuses, et les dialogues féconds, entre les participants du séminaire et les invités de la résidence. Le laboratoire INTRU est par ailleurs à l'origine du colloque « Hybridations texte et image » qui a conclu la résidence en mai, et dont les actes doivent constituer le premier volume de la nouvelle collection « Iconotextes », créée pour l'occasion par les Presses Universitaires François-Rabelais.

Les partenariats avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire, la DRAC Centre, Centre Images ou la librairie Bédélire ont permis que cette résidence investisse l'espace public lui-même, en particulier grâce aux panneaux publicitaires grand format mis à disposition

gracieusement par le Conseil Général (180 dans tout le département), la ville de Tours et la ville de Saint-Cyr sur Loire. On estime que cette résidence aura touché plus de 7 500 personnes, tous événements confondus, sur l'année universitaire.

Enfin, c'est cette résidence qui a suggéré le thème des « Mercredis de Thélème » de l'année 2011-12, « Pouvoirs et cultures de l'image ».

3.5. – Le suivi des Rabelaisiens 2008

En 2010-2011, de nouvelles analyses - produites à partir des enquêtes des années précédentes - ont été publiées ou présentées par l'OVE, et deux nouveaux questionnaires ont été réalisés auprès des étudiants.

Concernant les étudiants non réinscrits après leur 1^{ère} année à l'université François-Rabelais, et ce quel que soit le moment de l'abandon de la formation, il a été établi que plus de deux-tiers d'entre eux étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur dès les premières semaines de l'année suivante. Concernant ceux qui n'y sont pas engagés, 17 % de la cohorte est alors en emploi, tandis que 11 % sont en recherche d'emploi et 8 % en inactivité. Peu d'entre eux excluent catégoriquement de reprendre un jour des études. Parmi quelques variables déterminantes, il apparaît que le degré d'élaboration du projet de formation au moment de l'entrée en 1^{ère} année distingue les sortants « en études » des autres sortants : les sortants « en études l'année suivante » étaient effectivement plus nombreux que les autres sortants à viser un niveau bac+5 dès l'entrée à l'université en 2008-2009.

A partir de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants durant la première année, des analyses montrent que le travail salarié en marge des études, à condition qu'il n'engage pas les étudiants au-delà de 8 heures hebdomadaires, pourrait constituer un facteur de succès en fin de première année pour les étudiants inscrits dans des licences disciplinaires. En effet, parmi les étudiants réinscrits l'année suivante, on constate que les salariés « irréguliers » sont plus nombreux que les non-salariés à accéder en 2^{ème} année. Il s'agit évidemment d'un facteur parmi d'autres, mais qui prend le contre-pied de l'idée que le travail étudiant nuit toujours à la réussite universitaire. Pour apprécier finement la relation, il convient donc d'attacher une grande importance au nombre d'heures travaillées par les étudiants.

L'enquête menée en mai 2010 sur le temps libre et les usages étudiants nous permet d'observer des pratiques différentes en fonction du budget de l'étudiant, des sites de formation mais également du genre. Parmi les résultats les plus intéressants, il apparaît que plus les étudiants ont un budget élevé, moins ils fréquentent les bibliothèques universitaires et municipales ; au contraire, les étudiants bénéficiant de ressources financières moins importantes empruntent plus souvent des ouvrages et utilisent également plus souvent les BU comme des salles de travail personnel. Sur le plan du territoire géographique, on a montré que les étudiants utilisent plus souvent les services universitaires qui leur sont proposés quand ces services se trouvent sur leur propre site de formation. Il en découle que les manifestations culturelles organisées dans la salle Thélème sont plus souvent fréquentées par les étudiants du site des Tanneurs, qui sont aussi les plus nombreux à acquérir le PCE. A contrario, ce sont les étudiants du Site Grandmont qui utilisent le plus souvent le Pack Sports (tandis que les étudiants des Tanneurs sont les plus nombreux à n'avoir aucune pratique sportive).

En 2010-2011, deux nouvelles enquêtes ont donc été diffusées. L'une a été menée par voie téléphonique en octobre 2010 auprès des sortants de l'établissement après 2 ans de présence (taux de réponse proche de 50%). L'autre questionnaire, sur le thème « Des plans pour l'avenir ? », a été diffusé en ligne auprès des Rabelaisiens encore inscrits en avril 2011

4. - Consolider et développer les partenariats de l'université

4.1. – Les partenariats internationaux

Mobilité des étudiants et des personnels

En 2009-2010, la politique volontariste de l'Université de Tours en termes de développement de la mobilité étudiante avait été récompensée par sa septième place au classement national de la mobilité étudiante sortante Erasmus. Pour aller au delà des données brutes, l'Agence 2e2f (Europe-Education-Formation-France/Agence Erasmus pour la France) a décidé d'auditer une vingtaine d'universités françaises afin de mieux comprendre les contextes, de décrypter les dynamiques et d'identifier des exemples de réussites en matière de gouvernance ou d'accompagnement de la mobilité Erasmus. L'Université de Tours a ainsi été auditée par trois experts de l'agence 2e2f, venus début mars 2011 sur site. Un rapport de synthèse cite notamment quelques unes des bonnes pratiques de l'Université de Tours relevées par l'agence 2e2f : une politique linguistique volontariste avec la mise en place de CRL sur tous les sites de l'Université de Tours, l'existence d'une UE libre « préparation à la mobilité », une mobilité des BIATOS bien développée, une collaboration de qualité avec les partenaires locaux et territoriaux, notamment le Conseil régional et le CROUS, un guichet unique pour la mobilité entrante sous convention, etc.

L'Université de Tours s'était émue en 2010-2011 d'une baisse notable de sa dotation Erasmus. Cette baisse n'aura heureusement été que ponctuelle, avec une hausse significative de notre dotation Erasmus pour l'année 2011-2012, hausse qui s'explique par nos bilans très positifs des deux années précédentes. Nous serons par exemple en mesure d'aider financièrement en 2011-2012 jusqu'à :

- 305 étudiants de l'Université de Tours souhaitant effectuer une mobilité d'études (contre 281 en 2009-2010 et 260 en 2010-2011),
- 50 étudiants de l'Université de Tours souhaitant effectuer un stage en Europe (contre 38 en 2009-2010 et 9 en 2010-2011),
- 39 enseignants-chercheurs de l'Université de Tours souhaitant effectuer une mission d'enseignement chez un de nos partenaires européens (contre 40 en 2009-2010 et 29 en 2010-2011).

De plus, l'université continuera de soutenir financièrement jusqu'à 12 mobilités BIATOS par an. En effet, cela renforce les liens avec nos partenaires européens et le partage de bonnes pratiques. A titre d'exemple, c'est lors d'une mission Erasmus BIATOS en Italie qu'a germé l'idée d'un « livret Erasmus » pour aider nos étudiants à préparer et structurer leur mobilité. Ce livret Erasmus est en expérimentation depuis juin 2011 dans notre université.

La Chaire UNESCO

L'université François-Rabelais a obtenu une chaire Unesco sur le thème Sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires, pour une durée de quatre ans renouvelable. Seules sept universités en France sont titulaires d'une chaire Unesco.

Animé par Marc De Ferrière, un réseau international travaillera à la conception d'instruments de recherche et de formation universitaires dédiés aux patrimoines alimentaires (pratiques sociales, techniques, savoir-faire, métiers...), menacés par la standardisation des modes de vie et la mondialisation.

Les dispositifs élaborés dans le cadre de la chaire UNESCO seront donc destinés, d'une part, à faire prendre conscience de l'importance des patrimoines alimentaires et de la nécessité de les préserver et, d'autre part, à forger les outils indispensables à la mise en place de politiques visant à traduire dans les actes cette prise de conscience.

Le programme UNITWIN/chaire Unesco a pour objectif la mise en commun et le transfert des connaissances, dans une optique de développement des relations Nord/Sud.

Les partenaires sont : l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation, la Mission Française des Patrimoines et des Cultures Alimentaires, l'Universidade Federal do

Parana – Brésil, l'Institut Français de Pondichéry – Inde, l'American University of Beirut – Liban, l'Université Ibn Tofail de Kénitra – Maroc, l'Université Abdou Moumouni de Niamey – Niger et la Chinese University of Hong-Kong - République populaire de Chine.

Le Studium

Le Service des Relations Internationales de l'université François-Rabelais de Tours et LE STUDIUM® (Agence régionale de recherche et d'accueil international de chercheurs associés en région Centre) travaillent en étroite collaboration depuis plusieurs années. Il y a deux ans, cette collaboration a permis de créer un poste de chargée de mission qui travaille à mi-temps pour LE STUDIUM® et à mi-temps pour l'université. Ce recrutement a permis d'intensifier les rencontres avec les laboratoires de recherche de notre université, de proposer davantage d'animations scientifiques.

Pour la campagne 2011-2012, on peut se féliciter que quatre projets aient été retenus pour l'université de Tours (sur six projets déposés), mais également une chaire Studium, proposée par le Professeur Trevor Harris E.A. 2113 – GRAAT (Groupe de Recherche Anglo-Américaine de Tours) et intitulée « Rethinking Diasporic Literary Imaginaries ».

4.2. – Partenariats et innovation

CERTEM+

S'appuyant sur le CERTEM (laboratoire mixte public privé d'électronique avec ST Microelectronics), le projet CERTEMPlus a pour objet de favoriser, grâce à la concentration de moyens et compétences, le développement de recherches technologiques dans le domaine des matériaux, des procédés et des systèmes pour la microélectronique et l'énergie électrique.

Les trois axes thématiques actuels du CERTEM sont renforcés et complétés par un quatrième axe : le développement d'une connectique et d'un packaging 3D.

En effet, pour suivre l'évolution technologique des puces électroniques en termes de miniaturisation et d'intégration, de nouveaux procédés doivent également être développés dans le domaine de l'encapsulation des composants. Cette nouvelle thématique regroupe l'ensemble des nouveaux procédés d'assemblage et moyens de caractérisation nécessaires aux développements de « systèmes sur puce », ainsi que ceux spécifiques aux nouveaux substrats (SiC, GaN). Ces investissements reposent sur le soutien du Conseil Régional du Centre et des fonds européens FEDER (pour 10,5M€ d'investissement d'équipements) et sur une opération immobilière menée par la communauté d'agglomération de Tours afin de mettre un bâtiment à la disposition de l'université (7.5M€).

CERTESENS

L'université François-Rabelais a également fait le choix de faire émerger une nouvelle thématique transversale et différenciant au niveau national, avec la création de CERTESENS (centre d'études et de recherche sur les techniques du sensoriel) et l'émergence de projets collaboratifs dans le domaine du sensoriel.

La plateforme CERTESENS ouvrira en octobre prochain. Sixième Centre d'Etudes et de Recherche développé par l'Université François-Rabelais de Tours, CERTESENS est une plateforme dédiée aux technologies du sensoriel et développée en partenariat avec trois PME expertes : RCP Design Global dans le secteur de l'industrie, Spincontrol dans le domaine de la cosmétique, CQFDgustation pour l'alimentaire.

CERTESENS aura également une activité d'expertise, en vue soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises par le sensoriel (en particulier des PME).

Cette plateforme est soutenue par le Pôle de Compétitivité de la Cosmetic Valley, dans le cadre du Domaine d'Action Stratégique "sensoriel" qu'il s'est donné pour le territoire de la Touraine. La plateforme aura également des liens étroits de collaboration avec le Cluster Shop Expert Valley.

4.3. – Partenariats avec les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales de la région Centre demeurent aux côtés de l'université et continuent à nous soutenir dans l'accomplissement de nos missions. Partenaires indispensables, leur aide est précieuse pour l'université : leur implication dans un nombre important des actions présentées dans ce rapport en atteste (investissements d'avenir, recherche, innovation, international, immobilier...).

Il convient de signaler que cette année a vu la mise en œuvre de la convention d'application du contrat d'objectifs signé avec le Conseil général d'Indre et Loire relative à l'aide apportée par le Conseil général aux étudiants pour l'accès à une mutuelle. Cette convention sera d'ailleurs officiellement signée le 7 octobre prochain.

Soutien financier des collectivités territoriales :

Soutien des collectivités territoriales (en M€)	2009	2010	2011*
Région Centre	7	4	6.3
Conseil général 37	1.5	1	0.3
Conseil général 41	0.15	0.15	0.15
ToursPlus	6	1	2.7
Ville de Tours	0.2	0.3	0.2
Ville de Blois	0.19	0.17	0.17

Ces financements recouvrent les sommes effectivement encaissées par l'université mais ne reflètent pas l'ensemble du soutien des collectivités, notamment dans le cadre d'opérations pluriannuelles (expliquant certaines disparités d'une année sur l'autre).

* montants encaissés au 22 septembre 2011

5. – Développer durablement l'université

Le groupe de travail

Depuis juin 2008, un groupe de réflexion « développement durable » réunit une vingtaine de personnels de l'université. Jusqu'à 2010, les actions concernaient la mobilité, la consommation énergétique, les jardins collectifs et l'enseignement du développement durable. Deux Unités d'Enseignement Libre ont été ouvertes sur le thème du développement durable : il y a eu plus de 250 inscrits en 2010.

Le groupe de réflexion a maintenant pour mission de mettre en œuvre le volet développement durable du projet d'établissement. Suite à la validation du Conseil d'Administration, trois thématiques cibles font l'objet d'actions précises et inscrites dans le projet d'établissement :

- la première concerne les déchets. Une série d'actions pour la réduction des déchets par secteur (alimentaires, emballages, informatiques) visera la mise en œuvre d'un cycle de traitement écologique des déchets : tri, récupération/réparation, recyclage.
- la seconde thématique est la mobilité. Le Plan Universitaire de Mobilité a permis un diagnostic des enjeux à franchir : soutenir l'usage du vélo (kit de sécurité, parkings sécurisés, atelier de réparation, etc.), poursuivre la sécurisation du réseau cyclable et piétonnier ou encore améliorer les dessertes de transport en commun. Enfin, l'idée d'un parc vélos et voitures électriques est à l'étude.
- la troisième thématique sur les énergies comprend des actions sur la production, la distribution et la consommation des fluides (eau, électricité, chaleur, carburant...) Plusieurs actions sont à dimensionner à court ou moyen terme, comme le remplacement par des ampoules basse consommation, le remplacement des anciennes robinetteries et des équipements sanitaires par des installations plus efficaces. Le projet est à l'étude pour le Plat d'Étain, mais dès à présent le bâtiment Dassault de l'École Polytechnique Universitaire se tourne résolument vers la diminution de sa consommation énergétique.

La dématérialisation

L'université de Tours a lancé un vaste chantier de dématérialisation de ses processus. Il s'agit donc, pour certains domaines bien identifiés, de réduire notre consommation de papier pour contribuer au développement durable.

Cinq processus ont été identifiés comme particulièrement consommateur de documents papier : la gestion des recrutements du personnel contractuel ; la gestion des dépenses ; la gestion des marchés publics, la gestion des courriers de la présidence et de la direction générale des services, la gestion des données immobilières.

La première étape du processus de dématérialisation est aujourd'hui achevée. Ainsi, des groupes de travail se sont réunis au premier semestre 2011 pour élaborer les processus existant et proposer des processus cibles. Ce travail a été conduit avec un prestataire (la société Infhotep) qui a accompagné les groupes de travail pour l'élaboration des processus.

La prochaine étape, qui se déroulera au cours de l'année 2012, consistera à déployer les outils pour permettre la mise en place progressive des processus cibles qui se traduiront par une dématérialisation d'un nombre important de procédures administratives ou financières :

- dématérialisation du courrier de la présidence et de la direction générale des services ;
- dématérialisation du recrutement des contractuels ;
- dématérialisation de la facturation.

La politique d'impression

Une nouvelle politique d'impression est déployée à l'université. Elle a plusieurs objectifs, pour passer d'une logique de volume à une logique de qualité.

Cette politique d'impression a été construite collectivement. Ainsi, une enquête a été diffusée à l'ensemble des personnels pour connaître leurs besoins. Des groupes de travail plus ciblés se sont tenus au cours du premier trimestre 2011, associant les enseignants-chercheurs, les personnels BIATOSS, les laboratoires, les personnels des centres de reprographie et aussi les étudiants.

Le déploiement, à la rentrée universitaire 2011-2012, de nouveaux matériels aux performances énergétiques reconnues contribue donc également à la mise en place d'une politique de développement durable à l'université de Tours.

6. - Renforcer la gouvernance

6.1. – Les contrats d’objectifs et de moyens

Les contrats d’objectifs et de moyens (COM) concernent depuis 2010 l’ensemble des composantes de l’université de Tours. Ces contrats d’objectifs et de moyens traduisent de nouvelles relations entre la présidence de l’université et ses composantes, fondées sur un dialogue de gestion formalisé annuel. Ce dialogue permet de débattre de la stratégie de la composante, qui doit s’intégrer dans la stratégie globale de l’établissement. Il permet également d’arrêter les projets qui seront financés en année n+1.

Le dialogue de gestion s’est déroulé en juin et juillet 2010 pour des projets retenus dans le budget 2011. Au total, 22 projets ont été retenus dans le cadre des contrats d’objectifs et de moyens, pour un montant global de 830 000 €.

Sans être exhaustif, on peut retenir que les contrats d’objectifs et de moyens ont permis le financement de travaux d’adaptation et de mise en sécurité des bâtiments à l’EPU (site Dassault 2) et à l’UFR des sciences et techniques (bâtiment de chimie).

Ils ont également prévu le financement d’opérations destinées à améliorer les conditions d’études des étudiants ou les conditions de travail des personnels dans les UFR d’Arts, Sciences Humaines et de Lettres et Langues (équipement de salles en vidéoprojecteurs et création d’une salle de visioconférences), mais également à l’UFR de droit, d’économie et de sciences sociales (changement des bornes de consultation, équipement d’une salle en visioconférence et rénovation de l’accueil et amélioration du cadre de vie des étudiants). Il faut également noter la création d’une pharmacie expérimentale et la mise en place du tutorat pour les étudiants de la première année commune des études de santé.

Enfin, le contrat d’objectifs et de moyens signé avec l’IUT de Tours a prévu une enveloppe de 200 000 € pour financer la création d’une nouvelle animalerie qui devrait être achevée en 2012.

6.2. – Ressources humaines

Le référentiel des tâches

Le référentiel des tâches applicable aux enseignants-chercheurs a été préparé par un groupe de travail piloté par le vice-président chargé des ressources humaines et des moyens et dans lequel étaient représentées les organisations syndicales. La démarche de l’université vise à revaloriser la prime de charge administrative (PCA) et la prime de responsabilité pédagogique (PRP) distribuées aux enseignants-chercheurs qui s’investissent dans des tâches d’intérêt collectif, afin que l’enveloppe consacrée à ces tâches soit environ au niveau de celle consacrée à la prime d’excellence scientifique. Elle s’appuyait sur les modifications introduites en 2009 dans le décret statutaire, à savoir la définition d’un service de référence de 1607 heures annuelles de travail pour les enseignants-chercheurs, composé, pour moitié d’un service d’enseignement de 192 heures équivalent TD, chaque heure étant équivalente à 4,2 heures de travail effectif, et pour moitié d’une activité de recherche reconnue.

Après examen par les instances compétentes de l’établissement et discussion au conseil d’administration plénier, le référentiel a été adopté, le 4 octobre 2010, par le conseil d’administration restreint aux enseignants-chercheurs et mis en application dès l’année 2010-2011.

L’aménagement pluriannuel du service

Un projet permettant à un enseignant-chercheur d’aménager son service sur plusieurs années, tout en assurant en moyenne 192 heures équivalent TD par an a été débattu au conseil d’administration. Les règles sont les suivantes :

- l’aménagement de service fait pluriannuel s’effectue par anticipation de mise en réserve d’heures d’enseignement,

- la mise en réserve d'heures enseignées ne peut excéder 64 heures équivalent TD par an,
- le maximum d'heures cumulées ne peut excéder 192 heures équivalent TD,
- cet aménagement de service s'inscrit exclusivement dans un projet universitaire explicité par écrit auprès du directeur de la composante,
- le bénéficiaire devra utiliser l'aménagement de service dans un délai de 4 ans après constitution de ses droits.

Le président valide l'aménagement quand il signe le service prévisionnel de l'enseignant. Cette possibilité d'aménagement ne remet pas en cause la politique des congés pour recherche et conversion thématique (CRCT), l'Université s'engageant à maintenir une moyenne de 12 semestres de CRCT par an.

Les contrats d'enseignement

Depuis le 1^{er} septembre 2010, l'université a mis en place un contrat d'enseignement. Il offre la possibilité de recruter des enseignants en CDD pour répondre à un besoin occasionnel soit sur supports vacants, soit sur les crédits des UFR.

Ce dispositif est destiné tout d'abord à recruter, pour un an maximum, d'anciens Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) dont le contrat ne peut pas être renouvelé. Ils exercent alors des missions de recherche et d'enseignement à hauteur de 192 heures équivalent TD par an.

Il permet, d'autre part, de recruter par contrat des chargés de cours extérieurs dès lors qu'ils assurent au moins 64 heures équivalent TD d'enseignement sur une année universitaire. Ces agents n'ont pas de mission de recherche et peuvent assurer jusqu'à 384 heures d'enseignement équivalent TD.

Après un an de mise en œuvre, 65 contrats d'enseignement, dont 13 concernaient d'anciens ATER, ont été signés à l'université pour un volume global de 10 842 heures équivalent TD.

La répartition par UFR s'établit de la façon suivante :

UFR	Nombre de contrats	Nombre d'HTD
ASH	28	3 344
Lettres et Langues	10	1 590
Droit, économie et sciences sociales	10	1 344
IUT de Tours	4	1192
IUT de Blois	3	683
Sciences	1	96
EPU	1	145
CUEFEE	8	2448

Le médiateur de l'université

L'université de Tours a institué, en 2010, un médiateur afin de faciliter le règlement amiable des litiges, soit entre l'institution et ses personnels, soit entre des membres de la communauté universitaire.

C'est Yves Chevalier qui a été nommé par le président de l'université, après avis favorable du conseil d'administration. Son mandat est d'une durée de 2 ans, renouvelable. Yves Chevalier a été professeur de sociologie à l'université de Tours. Il a également été directeur de l'UFR Arts, Sciences Humaines et vice-président de l'université.

Le médiateur peut être saisi par tout membre du personnel qui, dans l'exercice de ses fonctions, se trouve en conflit avec d'autres personnes dépendant de l'université. Il peut également être saisi par un tiers qui connaîtrait une situation grave de conflit et dont les intéressés n'oseraient pas saisir les responsables de l'université. Le président peut également saisir le médiateur pour agir dans des conflits entre personnes ou entre groupes, qui ont accepté préalablement l'intervention du médiateur.

Depuis la création de la fonction de médiateur, M. Chevalier a été saisi de plusieurs dossiers sensibles concernant des personnels contractuels pour lesquels il a pu apporter des solutions ou, par ses qualités d'écoute et sa connaissance de l'institution, apaiser des conflits entre les personnels et l'établissement.

6.3. – Les projets TIC

La politique TIC de l'université de Tours est inscrite dans un schéma directeur numérique qui s'appuie sur des axes définis fin 2009. Pour développer ce schéma directeur et répondre aux besoins des utilisateurs, un appel à projets a été lancé en 2010. A la suite de cet appel, nous avons recensé plus de 150 projets. Devant l'impossibilité de répondre à toutes les demandes, la commission TIC a été amenée à définir la liste des projets prioritaires, liste qui a fait l'objet d'une validation par le comité de pilotage politique de l'université.

Depuis deux ans environ, 80 projets ont pu aboutir ou sont en cours d'achèvement. Dans le domaine fonctionnel, on peut citer la mise en place d'une messagerie collaborative qui permet notamment le partage des agendas, le déploiement d'un outil de gestion de projets, le développement d'un logiciel de gestion des produits dangereux, l'extension de la gestion d'accès à de nouveaux bâtiments et la refonte de l'intranet, dont la nouvelle version sera opérationnelle à la rentrée 2011.

Concernant la pédagogie, on peut citer la mise en place d'équipements de captation et de diffusion des cours destinés aux étudiants de la Première Année Commune aux Etudes de Santé, l'installation de vidéoprojecteurs ou la possibilité de compléter certains cours de ressources multimédia (podcasting). Le portail numérique offre de nombreux services : emplois du temps, ressources documentaires, consultation des notes et résultats, réinscriptions administratives, inscriptions pédagogiques. Il faut également noter le succès de la plateforme pédagogique (1850 cours) ou encore la mise à disposition par la Région Centre de 800 ordinateurs fixes tous les 5 ans et de 1 500 portables par an. Depuis juillet, les étudiants ont accès à un nouveau module de prise de rendez-vous pour leur inscription administrative et pourront bénéficier d'un module de gestion des stages à la fin 2011.

S'agissant des systèmes d'information, on notera l'élaboration d'une nouvelle politique d'impression, la modélisation des processus métiers, la création d'indicateurs TIC et la mise en place d'un entrepôt de données.

Enfin, dans le domaine des infrastructures, l'espace de stockage a été élargi (27 Téra octets) avec un système de sauvegarde adapté. Les locaux techniques ont été sécurisés. L'accessibilité aux services a été étendue par le déploiement de fibres optiques intersites, par l'extension de la couverture WIFI et la mise en place de la fédération d'identités. Par ailleurs, un data center sera installé sur le site du plat d'étain. Il permettra d'avoir un réseau moderne et sécurisé.

Les deux prochaines années devraient voir aboutir des projets lourds : la création d'un système d'information recherche, le projet de dématérialisation, ou encore un système unique d'authentification des postes informatiques.

6.4. – La politique immobilière

L'année universitaire 2010 – 2011 a vu la conclusion des études pour trois opérations immobilières emblématiques :

- La restructuration et réhabilitation des bâtiments du site Plat d'Étain pour permettre le regroupement de la présidence, des services communs et centraux sur un site unique
- La construction de l'extension de l'UFR de médecine sur le site de la Riche
- La restructuration et la réhabilitation du bâtiment Bretonneau sur le site Tonnellé

Pour ce qui est de la première opération, les travaux ont débuté en juin 2011. Concernant les deux dernières opérations, le démarrage des travaux est prévu début 2012

La DTI a également mené plusieurs opérations dans différents domaines.

Pour contribuer à la mission d'enseignement :

- Réalisation et réception des travaux de la bibliothèque universitaire – section médecine sur le site Tonnellé ; elle sera inaugurée en mars 2012 et le nom d'Émile Aron lui sera donné ;
- Création d'un deuxième centre de ressources en langues pour l'UFR Sciences et Techniques ;
- Etudes pour la mise en place de bâtiments préfabriqués sur le site Dassault 2 (EPU – Département productique) – Réalisation des travaux prévue à l'automne 2011 ;
- Aménagement du bâtiment préfabriqué V5 sur le site Grandmont pour les besoins du DESCO ;
- Etude de faisabilité pour la création d'un CRL dans le 1^{er} sous-sol du bâtiment Tanneurs.

Pour contribuer au développement de la recherche :

- Etudes prospectives pour l'installation des équipes de recherche du domaine Biologie Santé sur les sites Grandmont, Tonnellé et CHRU
- Aménagement partiel du bâtiment Vialle sur le site Tonnellé pour l'installation de diverses équipes de recherches du domaine Biologie Santé
- Aménagement partiel du site Dassault 3 pour les besoins du CERTESENS (Centre d'étude et de recherche sur les technologies du sensoriel)
- Aménagement partiel du bâtiment D sur le site Grandmont pour les besoins de l'IMACOF
- Etudes pour l'opération d'aménagement du sous-sol du bâtiment I sur le site Grandmont permettant la création de salles de culture pour les besoins de l'IRBI
- Acquisition d'un plateau nu dans un bâtiment existant (site Watt) dans le quartier des deux Lions pour les besoins de la MSH

Pour améliorer la sécurité des sites universitaires

- Elaboration d'un diagnostic de mise en sécurité des bâtiments universitaires
- Réfection des façades du site Dassault 1 (EPU – département informatique)
- Etudes pour la démolition de bâtiments préfabriqués sur le site Grandmont
- Mise en place d'un système de gestion des accès sur plusieurs sites universitaires

Pour améliorer l'accessibilité des sites universitaires aux personnes handicapées

- Création d'un ascenseur extérieur sur le site Tanneurs

Pour contribuer au développement durable

- Mise en place d'un système de gestion technique centralisée sur le site Dassault 1
- Etude sur la sécurisation et le développement des espaces boisés sur le site Grandmont

Pour assurer ou améliorer la gestion de la maintenance courante des sites :

- Renouvellement du marché d'entretien des ascenseurs
- Mise en place d'un marché pour la vérification et la maintenance des extincteurs
- Mise en place d'un marché pour la vérification et la maintenance des portes automatiques

Conclusions

En conclusion de ce riche et dense rapport d'activité, seuls deux grands projets de l'année à venir seront évoqués.

Le contrat d'établissement

Pour faire suite aux évaluations de l'AERES, l'université va négocier et finaliser son contrat d'établissement avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la période 2012-2017. Le contrat d'établissement est effectivement devenu quinquennal et sera, exceptionnellement, sexennal du fait du passage de l'université de Tours dans la vague C afin de rejoindre, notamment l'université de Poitiers.

Le contrat d'établissement, qui ne recouvre pas l'intégralité du projet de l'université, sera l'expression stratégique des objectifs de développement de l'université, dans le cadre de la politique nationale. Il permettra aussi, bien entendu, d'habiliter l'université à délivrer ses formations et de labelliser ses unités de recherche pour la période considérée. Une négociation financière allouera les moyens financiers à l'université afin de mettre en œuvre sa politique

Selon la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), le ministre souhaite que tous les contrats d'établissements des universités soient signés au plus tard en avril.

Le calendrier prévisionnel prévoit que l'université reçoive, durant la deuxième quinzaine d'octobre, une lettre d'intention de la DGESIP indiquant les objectifs nationaux et le calendrier précis. En réponse, il nous faudra adresser mi-novembre un texte d'une dizaine de pages exprimant la stratégie de l'université. En décembre ou en janvier, la DGESIP viendra sur place pour échanger avec nous sur le projet de contrat. Elle nous proposera ensuite une rédaction en février que nos instances devront approuver mi-mars. La négociation financière aura lieu dans la foulée et le contrat devrait être signé début avril.

Par ailleurs, l'habilitation de l'offre de formation devrait s'effectuer en deux temps. L'offre de licence devra être arrêtée avant le mois de décembre, celle de master et de doctorat en avril.

Le déménagement au Plat d'Étain

Le deuxième projet, même s'il ne concerne directement que la présidence et les services centraux, impactera l'ensemble de l'université. Il s'agit du dossier « Plat d'Étain », c'est à dire le déménagement de la présidence de l'université, de la direction générale des services ainsi que de l'ensemble des services centraux et communs de l'université sur un site unique rue du Plat d'Étain, dans une partie des locaux de l'ancienne école de la logistique et du train libérée par les militaires.

Ce site va offrir à l'université environ 8 000 m² de surface répartis sur 6 bâtiments de tailles différentes. L'un de ces bâtiments est d'ailleurs utilisé depuis un an par les étudiants de médecine (2^{ème} et 3^{ème} année). Cette opération permettra aussi de libérer des locaux dispersés (Anatole France, Hallebardier...).

Ce regroupement aura notamment comme avantages de rapprocher tous les services centraux et communs sur un site unique, alors qu'ils sont actuellement dispersés, d'offrir des « guichets uniques » pour les étudiants et les personnels de l'université et de faciliter le travail collectif des services.

Les travaux de restructuration du site et des bâtiments sont lancés depuis juillet dernier et les premiers services devraient pouvoir emménager dès mars 2012